

L'an deux mil vingt trois, le seize mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Michel DREVET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	8	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BONNET-PIRON Maurice, M. DREVET Jean-Michel, M. FLACHER Dominique, M. GUILLAUD Sébastien, Mme GUIVIER Laure, Mme MANDON Florence, Mme PIGNEDE Annie, Mme SABATIER Sylvie

Procurat ion(s) :

Mme CHOTEL Pascale donne pouvoir à M. GUILLAUD Sébastien, M. PELLET Philippe donne pouvoir à M. DREVET Jean-Michel, M. BERTHIER Marcel donne pouvoir à M. FLACHER Dominique

Etai(en)t absent(s) :

Mme PINEDE Albane, M. PIDOLOT Jean-Michel

Etai(en)t excusé(s) :

M. BERTHIER Marcel, Mme CHOTEL Pascale, M. PELLET Philippe

Date de la convocation
15 mars 2024

Date d'affichage
15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Annie PIGNEDE

25 mars 2024
et publication du
25 mars 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique FLACHER, Adjoint au maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 21/03/2024.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	79 731,25
	- un excédent reporté de :	254 427,39
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	334 158,64
	- un excédent d'investissement de :	339 676,74
	- un excédent des restes à réaliser de :	7 811,27
	Soit un excédent de financement de :	347 488,01
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	334 158,64
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	49 946,26
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	284 212,38
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	339 676,74

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Tramolé

Maire DREVET Jean-Michel

le(s) secrétaire(s) de séance

